

Vers un autre ascenseur valléen le long de la montagne d'Arbois ?

Lors du conseil municipal, les élus ont décidé de lancer une étude sur la faisabilité du projet. L'opposition n'a toutefois pas voté la délibération.

Le conseil municipal de mercredi soir ne comportait pas de gros sujets à l'ordre du jour, hormis le vote d'une délibération portant sur la constitution d'un groupement de commande visant à porter une étude sur les besoins de desserte de la montagne d'Arbois et de faisabilité de la construction d'un téléphérique.

Le groupement de commande rassemble les communes de Combloux, Demi-Quartier, Domancy, Megève et St Gervais. L'idée des élus, à l'image du projet envisagé entre la vallée de Cluses et Flaine, est de construire un ascenseur valléen pour transporter les clients sur les sommets de la montagne d'Arbois depuis la vallée du Mont-Blanc.

Le départ se ferait sur Domancy

« On peut nous aussi avoir un projet équivalent au Funi-flaine, mais qui sera plus court et donc moins coûteux » argue le maire, Jean-Marc Peillex. Le départ se ferait sur la commune de Domancy, en direction de la montagne d'Arbois. L'installation concernerait donc le territoire de Saint-Gervais et un petit bout de Combloux. Les communes de Megève et Demi-Quartier sont associées parce que « ce



L'impact visuel d'un ascenseur montant de la plaine vers la montagne d'Arbois n'a pas été évoqué lors du conseil municipal. Photo Le DL/E.P.-M.

projet concerne l'alimentation en clientèle des différents domaines de la montagne d'Arbois » précisait encore le maire.

« Il faudra penser à des mesures compensatoires pour l'utilisation des terrains agricoles en plaine » soulignait Flavie Rigole, conseillère municipale.

Outre un problème de zone humide à protéger, les études devraient aussi repérer des terres susceptibles de permettre aux agriculteurs concernés de poursuivre leur activité. « L'étude de faisabilité doit permettre d'envisager tous les problèmes et leurs consé-

quences. Mais ce projet intercommunal serait une valeur ajoutée pour tous » estimait le maire.

Autour de la table, les élus semblaient plutôt favorables, y compris l'opposition qui toutefois s'est abstenue lors du vote. « Trouver la bonne ligne jusqu'au mont Rosset relève de la gageure, commentait Olivier Hottegindre, conseiller de l'opposition. Il reste aussi la question de l'implantation des gares et des commerces alentour. Comment contenir la pression de l'urbanisme ? »

Du côté de la majorité, on répondait que « certains sec-

teurs sont protégés ». « C'est un beau projet écologique qui permettra de capter la clientèle du week-end et de désengorger certaines voies, ce qui aura des conséquences positives sur la pollution » concluait Daniel Dénéri, conseiller municipal.

Le coordonnateur du groupement de commande est la commune de Saint-Gervais. Le coût de l'étude sera pris en charge par les communes au prorata de la population DGF de chacune. À noter encore que cette étude est éligible à des subventions du Département, de la Région et de l'État.

E.P.-M.

REPÈRES

L'étude lancée devra analyser les aspects techniques et économiques du futur projet : les disponibilités foncières (parking, gares...), le potentiel de clientèle (été/hiver), la réalisation de zones commerciales aux abords, les infrastructures et les dimensions, ainsi que le modèle de l'appareil à installer avec une arrivée au mont d'Arbois ou au mont Rosset, sachant qu'une négociation devra se faire avec l'exploitant du domaine skiable du mont d'Arbois.